

Le Marché intérieur et les Services

Sous l'autorité politique de Michel BARNIER, la Direction Générale "Marché intérieur et services" (DG MARKT) a pour mission centrale de permettre aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d'un marché unique intégré, dynamique, ouvert et sûr. Les politiques concernées sont les suivantes:

Politique des marchés publics

- Ouverture à la concurrence des marchés publics à l'échelle européenne, y compris les marchés publics de défense
- Développement des marchés électroniques
- Cohérence entre la politique des marchés publics et d'autres politiques: changement climatique, intégration sociale, commerce équitable, innovation

Propriété intellectuelle et industrielle

- Développement d'un cadre juridique européen du droit d'auteur, efficace et adapté aux contenus en ligne
- Création du brevet unique de l'Union européenne et d'une Cour spécialisée en matière de brevets
- Modernisation du cadre juridique des marques et des dessins et modèles communautaires
- Lutte contre la contrefaçon et le piratage

Droit d'établissement et libre prestation de services

- Mise en œuvre de la Directive Services
- Développement et sécurité du commerce électronique transfrontalier
- Ouverture du marché des jeux de hasard dans un cadre protecteur du consommateur
- Etablissement du marché européen des services postaux
- Simplification et modernisation du système de reconnaissance des qualifications professionnelles

Libre circulation des capitaux au sein de L'Union européenne, assurant aux sociétés et investisseurs le droit d'investir et de procéder à des acquisitions librement au sein de l'UE

Respect du droit communautaire

- Bonne application du droit communautaire par les Etats membres
- Développement des mécanismes d'information et de résolution alternatifs (p.ex. SOLVIT) et de services d'assistance aux citoyens

Favoriser le développement des sociétés, leur compétitivité et leur mobilité, dans un cadre assaini et sûr

- Droit européen des sociétés
- Cadre européen de gouvernement d'entreprise assurant un équilibre des pouvoirs et contrôles au sein des sociétés et incitant à la performance à long terme
- Promotion d'une information financière des sociétés facilement accessible et offrant transparence et comparabilité
- Lutte contre la criminalité financière
- Promotion d'un niveau d'audit élevé, garant de la confiance dans l'information financière

Politique des services et marchés financiers

- Mise en place d'une nouvelle architecture de surveillance financière européenne
- Renforcement de l'intégration et de la transparence des marchés de valeurs mobilières
- Renforcement de la protection et des régimes d'indemnisation des investisseurs
- Mise en place d'un cadre législatif européen pour la compensation et le règlement-livraison
- Renforcement du régime européen des fonds d'investissement (OPCVM) et amélioration de la gestion des risques
- Promotion d'un nouveau régime pour les fonds alternatifs et le capital-investissement

Politique des institutions financières

- Mécanismes de gestion de crise
- Renforcement des exigences de fonds propres des banques et des garanties de dépôts
- Régime européen de gestion des crises adapté aux institutions financières transfrontalières et adaptation du régime des conglomérats financiers
- Politique des pensions professionnelles et privées dans un contexte de vieillissement démographique
- Réglementation des assurances
- Services financiers de détail – inclusion financière
- Espace de paiements en euro (SEPA)
- Education financière

Etudes d'impact, évaluation des législations et analyses des marchés afin de mesurer l'efficacité de la législation proposée ou en place

Dimension externe du marché intérieur au service des intérêts européens et d'une gouvernance mondiale